|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | **AMBASSADE DU TOGO**  *Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | **REPUBLIQUE TOGOLAISE**  *Travail- Liberté-Patrie* | |

**30ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme en Ouzbékistan

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 09 mai 2018**

09-12:30

**Monsieur le Vice-Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation ouzbek et la remercie pour la qualité de son rapport.

Le Togo relève avec satisfaction l’engagement du Gouvernement Ouzbek en faveur de la protection et de la promotion des droits de l’homme qui s’est traduit par l’amélioration du cadre constitutionnel et législatif, l’adoption des normes internationales et le renforcement de la coopération avec les mécanismes ainsi que les organes conventionnels de promotion des droits de l’homme et l’encourage à continuer dans ce sens.

Toutefois, la réalisation des droits humains étant une quête permanente, le Togo souhaite faire les recommandations suivantes au Gouvernement ouzbek :

* Ratifier les instruments internationaux auxquels le pays n’est pas encore Partie ;
* Mettre en place une institution nationale des droits de l’homme pleinement conforme aux Principes de Paris ;
* Réviser la législation nationale et adopter de nouvelles lois conformes aux dispositions de la Convention pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes et élaborer un plan national d’action globale pour la promotion du genre ;
* Renforcer les politiques de protection des enfants et prendre des mesures pour pénaliser la vente d’enfant, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Le Togo souhaite plein succès à l’Ouzbékistan dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées.

Je vous remercie.